

Communauté de Communes Saint-Cyr Mère Boitier

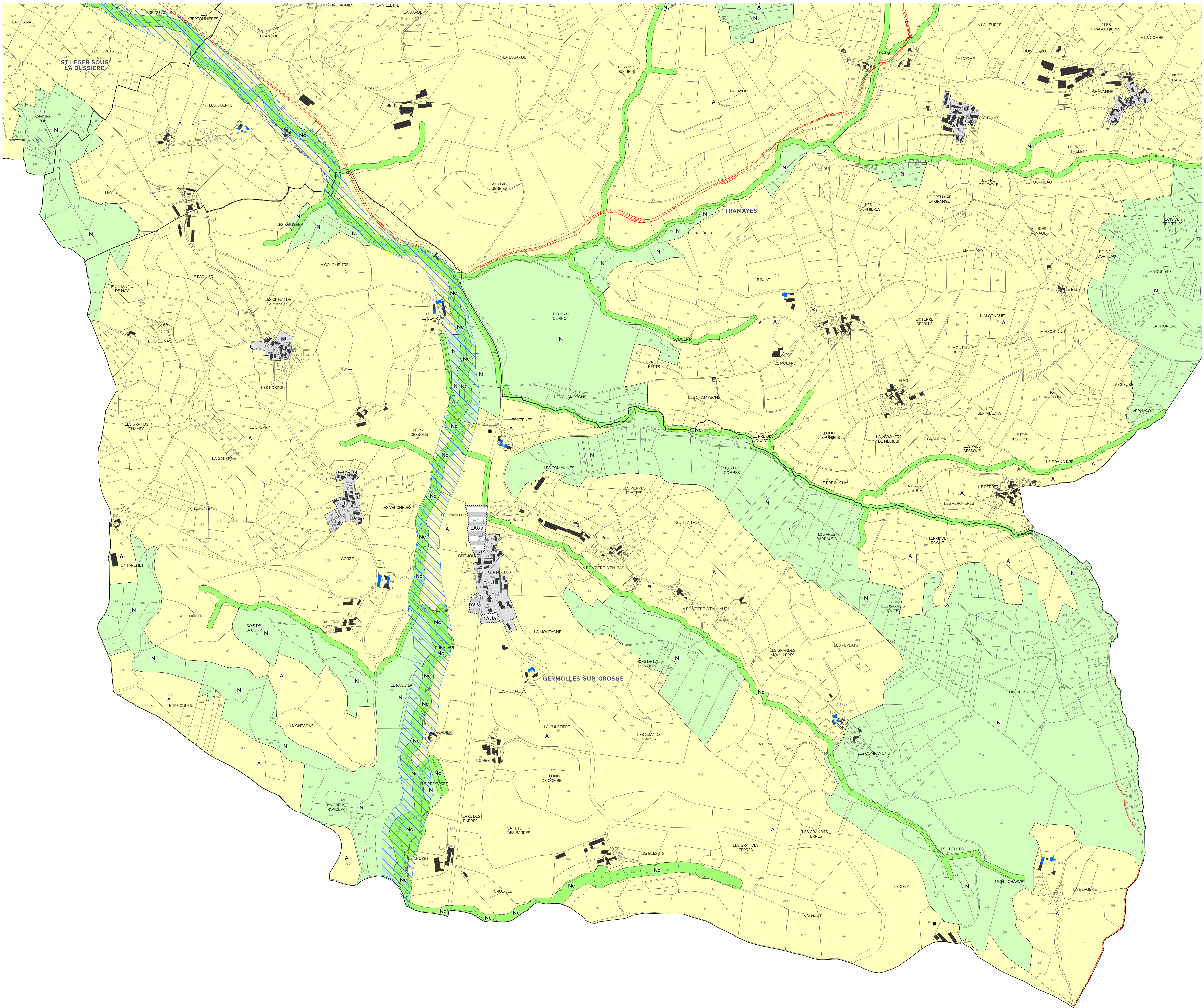
Plan Local d'Urbanisme intercommunal

du secteur Mâconnais-Charolais

Plan 1/3 : Zonage

Commune de Germolles-sur-Grosne

Plan n°	Échelle	Procédure	Cadastre	Approbation
1/3	1 : 5000	Modification de droit commun n°1	PCI Vecteur m.a.j. 23/11/2022	



- Les zones urbaines et à urbaniser**
- U** Zone urbaine
 - 1AUa** Zone ouverte à l'urbanisation à dominante d'habitat
 - 1AUi** Zone d'activités économiques ouverte à l'urbanisation

- Les zones naturelles et agricoles**
- A** Zone agricole
 - Ap** Zone agricole inconstructible
 - Ai** Zone agricole de gestion des activités économiques
 - N** Zone naturelle
 - NL** Zone naturelle de loisirs
 - Np** Zone patrimoniale
 - Ne** Zone naturelle d'équipement
 - Nonr** Zone d'accueil de dispositifs d'énergies renouvelables
 - Ni** Zone naturelle de gestion des activités économiques
 - Nc** Zone naturelle de corridors

- Les éléments remarquables du paysage**
- Boisements protégés au titre de l'article L151.19 du CU
 - Bâti protégé au titre de l'article L151.19 du CU
 - Boisements protégés au titre de l'article L151.23 du CU

- Les risques naturels**
- Risque d'érosion de la côte viticole : écoulement concentrée
 - Risque d'érosion de la côte viticole : écoulement diffus
 - Zone inondable (Source : Atlas des zones inondables, 2009)

- Autres éléments**
- Repérage des Orientations d'aménagement et de Programmation
 - Emplacement réservé
 - Bâtiment susceptible de changer de destination
 - Diversité commerciale à protéger ou à développer
 - Nouvelles constructions

REÇU EN PREFECTURE

1e 01/08/2023

Application agréée E-legalite.com

99_AU-071-200071645-20230719-PLUI_CCMCH1		Superficie (en m²)
0000		126410
ER09	Elargissement de la voie forestière	1406

